

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 13 octobre 2025 à 19h00

Etaient présents : DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – LUCHET S – PACCOUN – PACCOUN V – SAMYN M

Absents excusés : ARNOOTS J.P – BECK B – EVRARD P – LEVISSE P – RYCKOORT J – SONNEVILLE V – VERHILLE H

**ORDRE DU JOUR**

- Secrétaire de séance
  - Approbation du compte-rendu du dernier conseil
  - SIDEN-SIAN
  - Territoire d'Energie
  - Béguinage
  - Budget
  - Consommation électrique
  - CMJ, CLSH, Accueil mercredi
  - Retour des commissions
  - Divers
- 

• **Secrétaire de séance**

Monsieur Sébastien LUCHET est élu secrétaire de séance.

• **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• **SIDEN-SIAN**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SIDEN-SIAN concernant une demande de nouvelle adhésion des communes de Chevregny, Nizy-le-Comte, Pontavert, La Ville-aux-Bois-les-Pontavert, Conceveux, Montigny-en-Ostrevent, Samoussy et Avesnes-le-Sec.

Après délibération, le conseil municipal approuve ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2024 du SIDEN-SIAN/Noréade (eau potable, assainissement et DECI).

- Territoire d'Energie

Monsieur le Maire présente le montant des Redevances d'Occupation du Domaine Public, dues par les opérateurs, concernant les réseaux de gaz (261 €) et de télécommunication (2933 €). L'ensemble du conseil municipal approuve ces montants.

- Béguinage

La rétrocession des voiries et des espaces communs du béguinage est à acter. Monsieur le Maire fait lecture de la convention proposée par la SCCV des Aubépines. Les membres du conseil municipal approuvent cette convention.

Monsieur le Maire visionne les photos de l'avancement du béguinage.

- Budget

Monsieur le Maire présente le document de valorisation financière et fiscale 2024 de notre commune (réalisée par la Trésorerie).

- Consommation électrique

Monsieur le Maire présente la consommation électrique de l'éclairage public et des bâtiments publics.

Grâce à la nouvelle installation en LED, la consommation de l'éclairage public a diminué de moitié depuis 2023, sachant que, désormais, la totalité des lampadaires sont opérationnels.

- CMJ, CLSH, accueil du mercredi

Conseil Municipal des Jeunes : Madame Catherine DEKEISTER annonce que les nouveaux membres du conseil municipal des jeunes ont été élus. Il s'agit de Manon BLANCHARD, Romy CHARLEY, Lison RYCKOORT et Richard THOMIR. L'élection du maire et de l'adjoint aura lieu le vendredi 7 novembre à 18h00.

Centre de loisirs : le bilan provisoire du centre de loisirs est présenté, quelques factures sont encore attendues.

Les dépenses s'élèvent à 35 373,59 €. Les recettes s'élèvent à 26 030,20 €. Le complément devant être réalisé grâce à la participation des communes concernées afin d'équilibrer les dépenses.

Accueil du mercredi : les effectifs de l'accueil du mercredi sont en progression par rapport à l'année dernière.

Plusieurs intervenants-bénévoles se sont proposés pour partager un moment convivial avec les enfants accueillis.

- **Retour des commissions**

Voirie : les travaux du parking de la mairie sont bien commencés, ils devraient être terminés fin de semaine 42.

Bâtiments : les travaux de rénovation et d'isolation du logement communal ont démarré le 29 septembre.

Fêtes et cérémonies : les dates à retenir sont le 11 novembre, le 5 décembre et la cérémonie des voeux le 11 janvier.

La réunion d'organisation pour le Téléthon aura lieu le jeudi 23 octobre à 19h00, à la salle de mairie annexe.

- **Divers**

L'alarme incendie de l'école maternelle est déficiente.

Des devis sont établis pour l'installation d'une nouvelle alarme et la vérification annuelle de l'alarme de l'école maternelle et primaire.

Le devis pour le changement d'alarme s'élève à 655.19 €.

Le devis pour la vérification annuelle s'élève à 237.44 €

Les membres du conseil municipal approuvent ces devis et autorisent Monsieur le Maire à les signer.

Le centre de gestion a reçu une demande d'adhésion de la part du syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois.

L'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

Nettoyons la nature : au vu du nombre de participants de cette année, la participation ne sera pas reconduite en 2026.

Monsieur le Maire précise que la rétrocession du Domaine des Mottes n'a pas été faite.

Après analyse du dossier de permis construire, Monsieur le Maire propose d'envoyer un courrier aux propriétaires du lotissement pour que la rétrocession soit effectuée au bénéfice de la commune.

Les membres du conseil municipal approuvent cette démarche.

Les poteaux du réseau point nœuds sont installés.

Un dernier tour de table est effectué :

Monsieur Vincent PACCOU signale qu'un trou s'est formé au centre du lotissement Domaine des Saules. La demande sera faite à SCOT'IMMO pour réparer cette partie de chaussée.

Monsieur Sébastien LUCHET précise que l'antenne LORA a été installée.

Monsieur Sébastien LUCHET a essayé un nettoyeur-vapeur, prêté pour l'occasion, pour laver les chaises de la salle de mairie annexe. Les résultats sont très satisfaisants.

Les membres du conseil municipal approuvent la proposition d'achat d'un nettoyeur-vapeur pour nettoyer les chaises de la salle de mairie annexe.

Des devis sont en cours pour le branchement des illuminations de Noël (réparation des prises sur les poteaux d'éclairage public) et l'éclairage aux abords de l'école primaire.

La séance est clôturée à 21h00.

**Prochaines réunions :**

Adjoints : lundi 08/12/2025 à 18h00  
CM : lundi 15/12/2025 à 19h00  
CCAS : lundi 17/11/2025 à 18h00